



Projet de territoire

MON2020

Le projet d'un avenir commun

page 4

**MON2020 : un document
politique et stratégique**

page 5

Une intercommunalité XXL

page 6

**Des communes
pour un destin commun**

pages 7 / 11 / 15 / 19

**MON2020
Les 4 grands défis
pour l'avenir**



Sommaire



page 7

1 MON2020 :
Pour accroître les ressources
économiques du territoire



page 15

3 MON2020 :
Pour préserver l'environnement
et faciliter les déplacements



page 11

2 MON2020 :
Pour vivre solidaires



page 19

4 MON2020 :
Pour favoriser la démocratie
participative

Édito du Président

Nous sommes une grande collectivité aux territoires singuliers et dorénavant aux objectifs partagés.

“ Après 12 ans d’existence, un agrandissement du territoire et un élargissement de notre champ d’action, nous nous devons de doter Carcassonne Agglo d’un projet de territoire. Il nous aura fallu deux ans de réflexion, de rencontres et de débats pour définir notre avenir commun. La finalisation de ce projet de territoire, pilier de la solidarité intercommunale, est un véritable tournant pour Carcassonne Agglo et les communes qui la composent. Nous sommes une grande collectivité aux territoires singuliers et dorénavant aux objectifs partagés.

Ce projet de territoire s’est construit en concertation, j’ai voulu privilégier l’écoute et prendre

en considération la parole de chacun : les souhaits, les craintes et les besoins. Je souhaite remercier tous ceux qui se sont impliqués et qui ont participé à la réalisation de ce projet : les agents et les cadres de la collectivité, les secrétaires de mairie, les Élus mais aussi nos partenaires et les citoyens. Cela nous assure aujourd’hui la présentation d’un projet ancré dans le réel et respectueux des attentes des habitants.

Cette feuille de route se partage en 83 grandes actions qui répondent à 4 axes stratégiques. Ces axes représentent le socle de l’action que je mène au quotidien avec les Élus de Carcassonne Agglo. Ils guident nos choix, dans un contexte budgétaire qui demande une grande responsabilité.

Le premier concerne l’implication de la collectivité dans la vie économique du territoire : soutien aux entreprises locales, action pour l’emploi mais aussi investissement dans les métiers de demain tels que ceux du numérique.

Nous agissons également pour préserver le territoire et gérer nos ressources notamment pour garantir l’accès à l’eau sous toutes ses formes. Il est urgent d’adapter nos modes de consommation afin qu’ils soient plus durables et respectueux de notre environnement.



Régis Banquet
Président de
Carcassonne Agglo

La lutte contre les inégalités et la précarité reste pour nous primordiale. À travers des actions de solidarité, nous maintenons le lien social, favorisons l’insertion, l’accès aux services publics, au logement et aux loisirs.

Notre agglomération est inscrite dans un territoire. Elle continuera, à l’instar de la construction du projet de territoire, de privilégier l’écoute et la participation de tous.

Ces deux ans ont été riches en débats, nous sommes aujourd’hui arrivés à l’étape des réalisations. C’est avec une réelle satisfaction que je vois les investissements s’organiser, bientôt se concrétiser et nos actions impacter positivement la vie de nos habitants. ”

Bonne lecture.

MON2020

un document politique et stratégique

**MON2020 :
notre avenir
se joue
maintenant**

Attractivité du territoire et qualité de vie des habitants, ont guidé l'élaboration du projet de territoire « **MON2020** » engagé par Carcassonne Agglo. Cette démarche politique, économique et solidaire donne le cap et scelle le destin des communes de l'intercommunalité pour les 10 ans à venir. Lancé en 2014, ce projet de territoire doit positionner le carcassonnais au cœur de la région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée et entre les deux métropoles de Toulouse et Montpellier.

Élaboré à partir d'une large concertation publique portée par Didier Carbonnel, élu référent du projet, et des ambassadeurs qualifiés et des outils de communications (films, réseaux sociaux, supports papiers, affichage...) auprès des habitants, des acteurs socio-économiques, des agents de l'intercommunalité, des 73 communes et des Élus, ce projet de territoire a été validé en février 2016. Une année de rencontres, d'échanges et de discussions constructives (78 réunions publiques) a conduit à identifier 4 axes stratégiques et 20 actions prioritaires parmi les 80 définies. Elles répondent avec efficacité aux attentes de tou(te)s et accompagnent les mutations : évolution du périmètre de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017, avec l'arrivée des communes du Piémont d'Alaric, révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), contexte

budgétaire contraint, transition numérique, transition énergétique, développement durable. Ces axes stratégiques s'articulent autour du développement économique, de la cohésion sociale, de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la culture, de l'environnement et de la gestion des ressources. Il s'agit de tendre vers un territoire attractif et dynamique, avec plus de proximité dans les services proposés aux habitants et un développement économique durable et harmonieux. Ce projet estimé à 330 M€ – englobant investissements et fonctionnement –, fera l'objet pour chaque décision d'évaluation et d'analyse.

Transparence et proximité, c'est le choix de la gouvernance voulu par les Élus de l'intercommunalité. Huit conseils de territoires et un conseil de développement et des instances intermédiaires ont validé les fiches actions afin que les intérêts et les projets des citoyens comme des socio-professionnels se concrétisent. Au-delà de ces instances, une démarche collaborative et de mutualisation des services de l'intercommunalité comme des communes, doit émerger. Les agents, les directeurs généraux des services, les secrétaires de mairies ont été mobilisés lors de séminaires pour mettre en œuvre cette démarche de progrès.

MON2020, le projet de territoire de Carcassonne Agglo est devenu une réalité qui mobilise. Pour preuve, les premiers travaux ont déjà débuté et les premiers projets émergent progressivement et ont été traduits dans le budget 2016.

UNE

intercommunalité XXL

Carcassonne Agglo : Terres d'Audace

Situé sur l'artère principale de la grande région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée, le territoire de la communauté d'agglomération de Carcassonne bénéficie d'une situation géographique idéale qui lui permet de créer de véritables bassins de vie économiques et attractifs. « *La fusion Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées constitue pour notre territoire une évolution positive et déterminante. Historiquement, l'Aude, et particulièrement le territoire Carcassonnais, a toujours été tournée vers Toulouse et par cette réforme, réalités géographique et administrative se rejoignent* », souligne Régis Banquet, le Président de Carcassonne Agglo.

Une Agglo XXL...

Aujourd'hui Carcassonne Agglo est composée de 106 014 habitants, répartis en 73 communes (5 élargissements entre 2001 et 2013). Elle devrait étendre son périmètre à 82 communes avec l'intégration des communes issues de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric au 1^{er} janvier 2017. Carcassonne Agglo recouvre donc un territoire cohérent qui allie autour de Carcassonne la ville-centre, un arrière-pays et un cadre de vie exceptionnel doté d'une forte identité historique. **En quelques années, les intercommunalités sont devenues un levier stratégique indispensable pour le développement et l'attractivité des territoires.** Carcassonne Agglo n'y échappe pas puisqu'elle attire 1 000 nouveaux habitants par an.

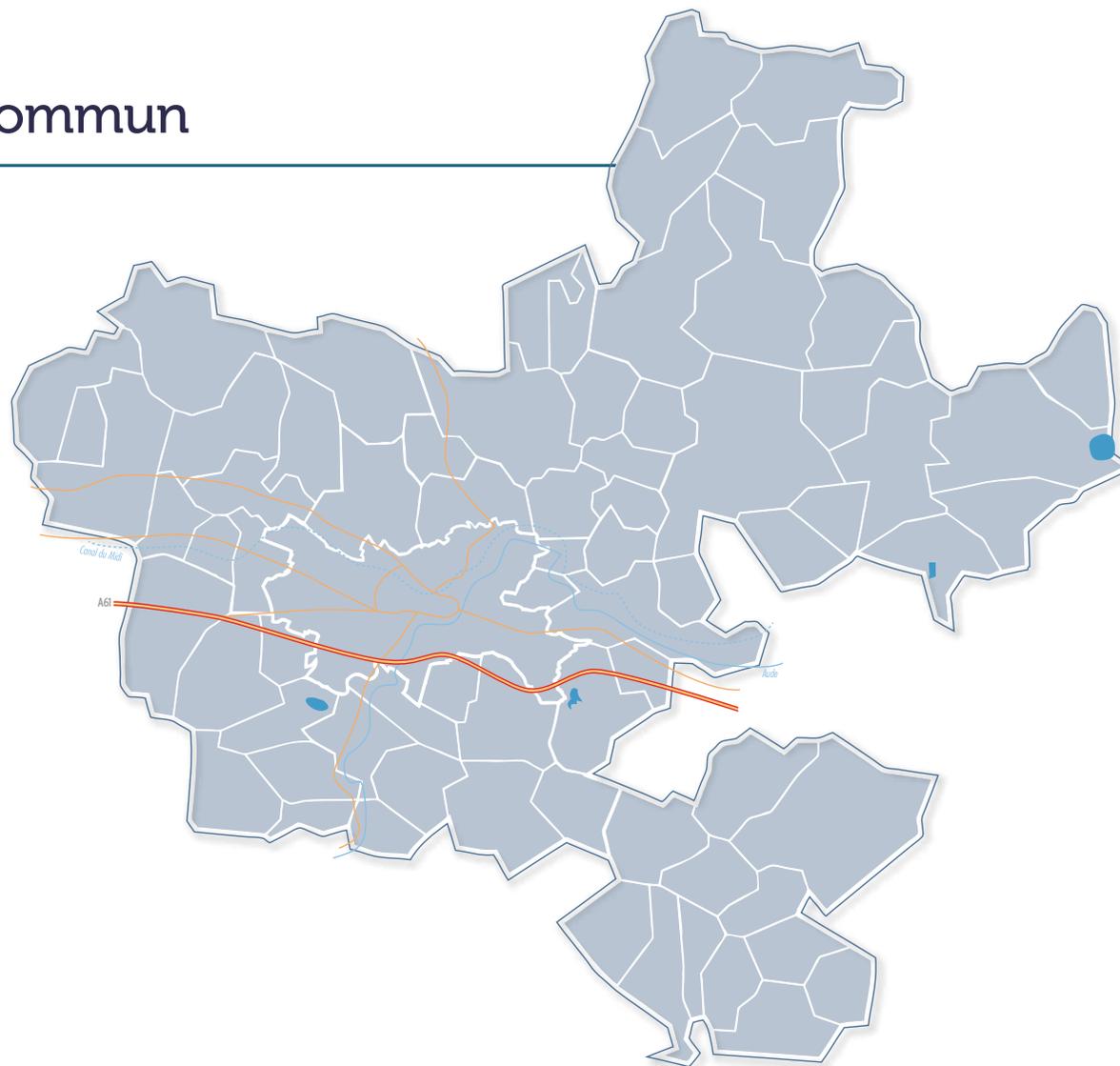
Des atouts

L'agglomération de Carcassonne bénéficie d'infrastructures de communication (autoroute, rail, aéroport) pouvant faciliter et accentuer son attractivité touristique et économique. **Le territoire est porté par le tourisme en s'appuyant sur l'identité du Pays Cathare à travers son patrimoine historique classé au patrimoine mondial de l'Unesco** : de la Cité de Carcassonne et sa Bastide, à l'emblématique Canal du Midi, auxquels s'ajoutent les trésors dont regorgent les villages ou encore **les équipements culturels** (Fabrique des Arts, médiathèques) **et sportifs**. Si **la viticulture est omniprésente sur le territoire** avec 5 Appellations d'Origine Protégée : Cabardès,

Corbières, Limoux, Malepère et Minervois, **Carcassonne Agglo entend développer avec ses partenaires** – dont la Région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée avec qui elle partage la compétence économie – **son potentiel économique au profit des entreprises endogènes et exogènes** sur l'axe numérique, la production, la formation supérieure,... source de création d'emplois et de valeurs ajoutées. **Au-delà des traditionnels services à la population**, Carcassonne Agglo s'attache à maintenir le lien social, favoriser l'insertion et développer les solidarités : solidarités auprès des seniors, de la petite enfance, de l'enfance...

DES COMMUNES pour un destin commun

AIGUES-VIVES | ALAIRAC | ALZONNE | ARAGON |
ARQUETTES EN VAL | ARZENS | AZILLE | BAGNOLES |
BERRIAC | BOUILHONNAC | CABRESPINE |
CARCASSONNE | CASTANS | CAUNES-MINERVOIS |
CAUNETTES EN VAL | CAUX ET SAUZENS | CAVANAC |
CAZILHAC | CITOU | CONQUES SUR ORBIEL |
COUFFOULENS | FAJAC EN VAL | FONTIÈS D'AUDE |
LA REDORTE | LABASTIDE EN VAL | LAURE-MINERVOIS |
LAVALETTE | LESPINASSIÈRE | LEUC | LIMOUSIS |
MALVES EN MINERVOIS | MAS-DES-COURS |
MAYRONNES | MONTCLAR | MONTIRAT | MONTLAUR |
MONTOLIEU | MOUSSOULENS | PALAJA | PENNAUTIER |
PÉPIEUX | PEYRIAC-MINERVOIS | PEZENS |
PRADELLES EN VAL | PREIXAN | PUICHÉRIC |
RAISSAC SUR LAMPY | RIEUX EN VAL | RIEUX-MINERVOIS |
ROUFFIAC D'AUDE | ROULLENS | RUSTIQUES |
SAINT-FRICHOUX | SAINT-MARTIN LE VIEIL |
SAINTE-EULALIE | SALLELES-CABARDÈS |
SERVIÈS EN VAL | TAURIZE | TRAUSSE-MINERVOIS |
TRÈBES | VENTENAC-CABARDÈS | VERZEILLE |
VILLALIER | VILLAR EN VAL | VILLARZEL-CABARDÈS |
VILLEDUBERT | VILLEGAILHENC |
VILLEGLY | VILLEMOSTAUSSOU | VILLENEUVE-MINERVOIS |
VILLESÈQUELANDE | VILLETITOLS



MON2020

Les 4 grands défis pour l'avenir

MON2020 :

Pour accroître les ressources économiques du territoire

1

MON2020 :

Pour vivre solidaires

2

MON2020 :

Pour préserver l'environnement et faciliter les déplacements

3

MON2020 :

Pour favoriser la démocratie participative

4



Investir pour le développement des grandes infrastructures

Désormais au cœur de la grande Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, l'agglomération doit saisir cette opportunité pour accroître son attractivité à travers les grands projets structurants du territoire (476 M€). L'Agglo contribue (5M€ en 2016) à la métamorphose de l'aéroport de Carcassonne-Sud de France (450 000 passagers, 106 M€ de retombées économiques par an) où 50 M€ seront investis pour sa mise aux normes et sa modernisation. La plateforme audoise doit jouer la complémentarité avec l'aéroport voisin de Toulouse Blagnac en confortant son rôle de destination tourisme et en développant les vols affaires. **Le projet de ligne à grande vitesse Montpellier/Perpignan mobilise l'agglomération (études foncières : 62 M€ dont 2 M€ de l'Agglo) qui se projette aussi dans la perspective d'une gare TGV à Montredon. La collectivité lutte contre la fracture numérique et s'engage dans le déploiement du Très Haut Débit et l'Ultra Haut Débit (139 M€, dont 4 M€ pour l'Agglo). Enfin, elle protège et valorise son patrimoine en cofinçant l'arrachage et la replantation des platanes atteint par le chancre coloré, le long du Canal du Midi (220 M€, dont 3,6 M€ de l'Agglo).**

Développons les ressources économiques du territoire

Accompagner l'économie traditionnelle et soutenir l'économie sociale et solidaire

Le projet économique de l'agglomération consiste à consolider ses points forts (le tourisme et la viticulture), à dynamiser son tissu industriel, à soutenir l'innovation et les nouvelles technologies pour conforter les entreprises locales et à attirer des entreprises exogènes (fiscalité incitative) pour développer l'emploi. Les moyens d'action sont nom-

breux : accompagnement des entrepreneurs (100 porteurs de projets accompagnés par an), développement des zones d'activités économiques autour de "pôles" dédiés, aménagement de la zone de Béragne pour accueillir de nouvelles entreprises, création d'un hôtel d'entreprises pour accompagner l'émergence de start-up, ou encore déploiement du haut débit. Dans le cadre du développement de l'offre foncière et immobilière de qualité, l'Agglo s'est dotée d'un outil interne "bourse de l'immobilier". **Carcassonne Agglo veut devenir un territoire d'excellence en matière de nouvelles technologies et accueillir la smart city de demain, un thème défendu par le Président Régis Banquet, dans le cadre du Dialogue Métropolitain.** L'Agglo soutient la filière numérique en dédiant une zone thématique pour attirer des talents. Sur la base de son projet de territoire, l'Agglo soutient l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), une forme d'entreprendre autrement, respectueuse de l'environnement et de l'homme, favorable à la création d'activités d'utilité sociale et à la cohésion territoriale. Parallèlement, elle a contribué à la constitution d'un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), mobilisant acteurs publics et privés, dans le domaine du numérique et accompagne la SCOP "La Fabrique du Sud".

Préserver et développer l'activité agricole

Dans le cadre de sa politique agro-économique (5,2M€), Carcassonne Agglo met en œuvre des actions en faveur du développement agricole, de la promotion de la viticulture et des actions spécifiques de soutien à l'activité économique en milieu rural reconnues d'intérêt communautaire. **L'Agglo recense plus de 1 500 entreprises agricoles.** Afin de pouvoir conduire des projets agricoles, elle a proposé aux acteurs économiques, de travailler en partenariat avec les professionnels agricoles toutes productions confondues et les acteurs socio-économiques sur la base d'une Charte Agricole de Territoire (CAT). Ce document de planification entend renforcer et construire des coopérations innovantes pour développer l'économie agricole du territoire dont l'économie circulaire (producteurs, R&D, formation, financeurs), mobiliser le foncier agricole avec la Safer, favoriser l'installation d'agriculteurs et la transmission/reprise des exploitations, créer un schéma d'irrigation pour sécuriser la production (études et travaux), adapter l'image du territoire dans la commercialisation (circuits de proximité, produits labellisés). **Il est prévu la création d'une plate-forme virtuelle et physique de commercialisation, d'un espace de vente de produits locaux, le soutien à 13 manifestations agricoles et le développement de l'agro-tourisme.**

Doter le territoire d'outils d'animation et de promotion touristique

L'activité touristique contribue fortement à l'économie du territoire de l'agglomération qui accueille deux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, **la Cité de Carcassonne** (2 millions de visiteurs) et le **Canal du Midi**. L'intégration de la compétence tourisme, à partir du 1^{er} janvier 2017 suite à la réforme des collectivités (loi NOTRe*), va renforcer la mise en place d'actions concertées de promotion touristique du territoire et du patrimoine. **L'agglomération qui assure la gestion et le développement des Offices de Tourisme et des Syndicats d'initiative des**



territoires du Cabardès au Canal du Midi et du Haut-Minervois (30 000 visiteurs, 85 000 internautes connectés sur les sites), va se doter d'un office de tourisme communautaire avec la création d'un EPIC (Établissement Public de Coopération Intercommunale) pour coordonner les actions autour d'un budget d'environ 2M€ tout en créant des produits dérivés, des séjours, des packages pour conforter ce budget. Mobilisée dans l'opération Grand Site de la Cité de Carcassonne (adhérent au syndicat mixte), l'Agglo entend protéger ce site, améliorer la qualité de la visite et permettre aux flux touristiques d'irriguer l'ensemble du territoire

“ L'Agglo entend permettre aux flux touristiques d'irriguer l'ensemble du territoire.

et les acteurs locaux (villages, activités d'hébergement, vigneron, producteurs et artisans locaux, restaurateurs, centre

de loisirs et de pleine nature...). **L'Agglo entend valoriser les sites remarquables tels Saint-Martin le Vieil et Caunes-Minervois et développer l'œnotourisme.**

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République



Préserver et accompagner l'économie en milieu rural

Selon une étude, 10 900 actifs vivent dans l'Agglo et travaillent à la ville-centre Carcassonne et 1 200 actifs vivent à Carcassonne et travaillent dans l'Agglo. Entre mutation de l'agriculture et installation des néo-ruraux, la politique d'aménagement du territoire de Carcassonne Agglo mise sur

le maintien et le développement économique des espaces ruraux en quête de redynamisation, tant pour répondre à de nouveaux besoins que pour combler des places laissées vacantes. Dans nombre de villages, l'essentiel des commerces et des activités artisanales ont disparu faute de repreneurs ou de rentabilité. **L'Agglo va appuyer les activités commerçantes et artisanales** afin de pérenniser les entreprises existantes et accompagner les porteurs de projet en phase de création jusqu'à leur implantation. Autre axe d'action, **développer les circuits de proximité** et ainsi donner les moyens aux activités de production et de transformation d'organiser et structurer cette démarche de commercialisation. **Une démarche qui permet de consolider les activités économiques en limitant les intermédiaires, de répondre aux attentes des consommateurs et de tisser du lien social.**

Développer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Carcassonne Agglo est loin d'être totalement dépourvue de cycles de formations professionnelles et supérieures. Sont couverts les domaines du tourisme, des vins et spiritueux, de l'agriculture, des médias interactifs, de la gestion d'entreprise, des métiers de l'enseignement et du secteur santé-social... avec des antennes des Universités de Perpignan (IUT) et de Montpellier, des écoles (infirmier, agronomie...) et des CFA consulaires. Pour développer l'enseignement supérieur, la formation et la recherche, Carcassonne Agglo entend travailler avec la Région pour inscrire le territoire dans le schéma des enseignements professionnels et supérieurs dans d'autres domaines et de moderniser les outils existant (locaux, cursus...). **Son ambition : viser l'excellence comme avec la classe préparatoire d'arts plastiques qui a intégré l'association nationale des classes publiques préparatoires aux Écoles supérieures d'art (APPEA).** Seules les villes de Sète et Carcassonne détiennent cet agrément du ministère de la Culture dans la grande région. Pour faire écho à son pôle numérique (8 ha, Saint-Jean de l'Arnouze), la collectivité veut accueillir une école de formation dans le domaine du numérique pour apporter des ressources aux entreprises du numérique.

MON2020

Les 4 grands défis pour l'avenir

MON2020 :

Pour accroître les ressources économiques du territoire

1

MON2020 :

Pour vivre solidaires

2

MON2020 :

Pour préserver l'environnement et faciliter les déplacements

3

MON2020 :

Pour favoriser la démocratie participative

4



Soutenir les familles et les accompagner dans leur quotidien

Carcassonne Agglo a confié la mise en œuvre de la compétence action sociale à Carcassonne Agglo Solidarité (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Les secteurs d'intervention prioritaires répondent aux évolutions de la société et nécessitent l'adaptation des services pour permettre à chaque habitant du territoire d'avoir accès dans les mêmes conditions à l'ensemble des services. Les secteurs d'intervention sont variés et intergénérationnels et mobilisent un budget de 39 M€ en 2016 : la petite enfance, l'enfance-jeunesse (9 022 enfants), le périscolaire, les centres sociaux, les vacances-loisirs, les personnes âgées (1 903 bénéficiaires du maintien à domicile, portage de 107 627 repas, aide ménagère), les soins à domicile et l'insertion. **La volonté de l'Agglo est de rendre accessibles ces services au plus grand nombre sur le territoire, avec des tarifs et des conditions d'accès qui ne pénalisent pas les ménages les plus modestes.** Dans le cadre du projet de territoire, l'Agglo veut insuffler du bien vivre ensemble et de la cohésion sociale, faciliter l'accès au logement, à la santé, aux services publics (schéma départemental d'accessibilité des services publics) ou encore développer une offre de services et d'équipements adaptés au vieillissement de la population et aux personnes en situation de handicap.



Mettre en place une politique de l'Habitat

Au titre de sa compétence « Équilibre social de l'habitat », Carcassonne Agglo mène une **politique forte autour d'un renouvellement urbain harmonieux, de l'amélioration de l'habitat et du développement de la mixité sociale en lien avec les bailleurs sociaux.** L'aménagement urbanistique du territoire va être encadré par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui donnera, en respectant le cadre des lois ALUR et SRU, une projection des besoins en logements pour les 25 ans à venir. La collectivité propose d'accompagner les communes

(appuis, conseils) en matière d'aménagement (voirie, réhabilitation, habitat public) ou de documents d'urbanisme. **La politique de l'Habitat s'articule autour du Programme d'Intérêt Général (PIG 2014-2017) lancé en partenariat avec l'État et l'Agence nationale de l'Habitat et le Département de l'Aude.** Les aides du PIG permettent de lutter contre l'habitat indigne (9,7% de logements indignes au sein du parc privé), de réaliser les travaux liés à la performance énergétique et à l'adaptation des logements, soit 140 rénovations par an (12,7% de logements vacants). Il contribue à l'embellissement et au dynamisme des cœurs de villages qui offrent des locations attractives ou des biens en accession à la propriété. **Parallèlement, le Programme**

Local de l'Habitat (PLH) 2016-2022 est garant de la politique de cohésion sociale et de la production de logements nécessaires.

“ Carcassonne Agglo mène une politique forte autour de l'amélioration de l'habitat.

Développer l'accès aux différentes pratiques culturelles et sportives pour tous

Pour favoriser l'épanouissement des habitants et des jeunes en particulier, Carcassonne Agglo veut rendre les pratiques culturelles et sportives accessibles à l'ensemble de la population : pratiques tarifaires incitatives, soutien aux manifestations, mutualisation des équipements sports/loisirs en dépassant le seul cadre du territoire de l'Agglo. En embrassant cette compétence, Carcassonne Agglo assume donc la construction, l'aménagement et l'entretien d'équipements culturels, sportifs et de loisirs. Ainsi l'Agglo gère la Fabrique des Arts – conservatoire intercommunal et école des beaux-arts (1 500 élèves, 500 manifestations) – dont les actions vont être étendues pour en faire un pôle de référence au niveau départemental. À travers les médiathèques (Carcassonne (3), Rouffiac, Alzonne, Pennautier et Trèbes), elle participe à la diffusion de la lecture publique (150 000 prêts documentaires, 7 750 adhérents). L'Agglo est aussi impliquée dans des équipements structurants comme les piscines intercommunales situées à Conques sur Orbiel et à Peyriac-Minervoies (Les Bains de Minerve, 70 000 visiteurs, gestion : 1 M€ en 2016).



Agir sur des actions favorisant le lien social et participer à la formation des jeunes

La réduction des inégalités entre les territoires et l'amélioration des conditions de vie de la population du territoire de l'Agglo est conduite par la politique de la ville. Issus de cette

politique, les Contrats de Ville sont gérés, animés et coordonnés par l'Agglo en proximité avec l'État, la Région, le Département, la Ville, les acteurs sociaux et économiques. L'objectif est de mutualiser les moyens pour trouver des réponses en faveur des populations fragilisées par des problèmes d'emploi, de santé, d'habitat de qualité, d'éducation, de cadre de vie. Ainsi, 5 quartiers prioritaires sont entrés dans le cadre de la Politique de la Ville, touchant 11 000 habitants, 23% issus de la ville centre et 10,5% du territoire communautaire. Sur les 5 ans à venir, des appels à projets vont conjuguer des actions en matière de retour à l'emploi notamment pour les jeunes avec le concours de la Mission Locale d'Insertion (MLI), des actions culturelles et de socialisation, de santé, de réussite éducative et d'amélioration du cadre de vie. Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) de La Conte-Ozanam qui bénéficie d'un avenant de clôture (21 M€, fin des travaux en 2020 - 2,5 M€ pour l'Agglo) s'inscrit dans la continuité du contrat de ville à travers des actions d'insertion et des aménagements.

Soutenir l'engagement des communes dans leurs projets

“ L'Agglo agit au quotidien en faveur du développement de la solidarité.

L'Agglo agit au quotidien en faveur du développement de la solidarité sur le territoire à travers la mise en place de services publics, le financement d'investissements et les reversements de fiscalité aux communes, soit 12 M€ de reversement en 2015 (cf. compte administratif 2015). Ce pacte fiscal et financier établi avec les communes accompagne la réalisation de leurs projets, associé ou non à d'autres financements (Département, Région, État, Europe). Suite à la réforme des services de l'État, Carcassonne Agglo a créé au 1^{er} juillet 2015, "la cellule ADS", un service mutualisé, qui assure l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte des communes compétentes. Elle garantit la sécurité juridique des actes, l'homogénéité de traitement des demandes sur l'ensemble

du territoire, assure la mise en œuvre de la politique de planification et d'habitat des communes dans le respect des Plans Locaux d'Urbanisme

et facilite l'approche réglementaire entre les porteurs de projets et les responsables communaux.



MON2020

Les 4 grands défis pour l'avenir

MON2020 :
Pour accroître les ressources
économiques du territoire

1

MON2020 :
Pour vivre solidaires

2

MON2020 :
Pour préserver l'environnement
et faciliter les déplacements

3

MON2020 :
Pour favoriser la démocratie
participative

4





Aménager, valoriser le territoire et les espaces naturels

À travers sa compétence "Environnement et développement durable", l'Agglo porte un intérêt tout particulier à ses paysages (2,1 M€ inscrits au budget 2016), reflet de l'image du territoire. Carcassonne Agglo effectue des travaux d'entretien et de débroussaillage des espaces naturels implantés sur le territoire, comme le complexe de loisirs Raymond-Chésa (Lac de la Cavayère), le lac de Jouarres et le plan d'eau de Saint-Martin-le-Vieil. Elle entretient et crée des sentiers de randonnées (64 sentiers, 540 km). Afin d'étendre l'offre touristique, de nouveaux projets de sentiers vont émerger. Carcassonne Agglo regroupe six sites classés Natura 2000. Dans le cadre du projet de territoire, elle va mettre en valeur

les sites classés de la Vallée du Lampy, les Gorges de la Clamoux et le massif de Malepère. Pour renforcer l'identité du territoire, l'Agglo assurera la préservation du patrimoine classé des communes et soutiendra des chantiers d'insertion qui réhabilitent le petit patrimoine non protégé. **D'autres actions consisteront à assurer l'entretien des cours d'eau et traiter les sites dégradés.**

L'eau, notre bien le plus précieux

Depuis la prise de compétence Eau-Assainissement, l'Agglo s'est fixée des priorités confortées par le projet de territoire : **la distribution d'une eau de qualité, une gestion adaptée assurant qualité de service et juste prix, une convergence tarifaire d'ici 2025 pour une équité territoriale.** En 2016, 22 M€ sont investis dans ce domaine qui comprend la maîtrise et la sécurisation des approvisionnements (gestion des réseaux, protection des captages par des DUP et des pollutions phytosanitaires) et la réalisation des schémas directeurs en matière d'eau potable, d'assainissement (eaux usées), la création de stations d'épuration et le traitement de boues d'épuration. L'Agglo assure également le contrôle de l'assainissement non collectif, la gestion du réseau d'assainissement collectif et le traitement des effluents. Elle intervient en amont de manière préventive dans l'optique de veiller à une gestion collective des ressources naturelles

“ Une convergence tarifaire d'ici 2025 pour une équité territoriale.

et garantir leur préservation pour les générations futures. Enfin, des actions de sensibilisation à la protection de la ressource seront réalisées (expos, conférences, randonnées sur sites).

L'Agglo s'engage dans la transition énergétique

Engagée dans un Plan Climat Énergie Territorial (2013–2018), Carcassonne Agglo fait de la baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la transition énergétique une priorité. **L'Agglo a vocation à développer des énergies renouvelables autour des filières bois, éolienne et des centrales photovoltaïques en cohérence avec les documents d'aménagement du territoire.** Son fonds de concours aux communes participe aux éco-

“ Les actions en faveur d'un habitat durable.

nomies d'énergies grâce aux travaux réalisés dans le patrimoine bâti communal (mairie, salles communales, écoles). C'est aussi les actions en faveur d'un habitat durable à travers le PIG (Programme d'Intérêt Général) qui subventionne 70% du montant des travaux, les propriétaires qui réalisent des travaux (isolation, chauffage, ventilation, menuiserie).

Le Programme de Rénovation Urbaine qui contribue à la réhabilitation des logements, réduit la précarité énergétique des ménages.

En déployant le très haut débit, Carcassonne Agglo entend développer l'approche "smart grid", et développera la construction de réseaux intelligents. Enfin, l'Agglo se dote de véhicules électriques sur son réseau de transport et sur la plateforme de mobilité.



Prévention des risques naturels

Au titre de sa compétence Environnement, l'Agglo a mis en place un programme d'action relatif à la thématique prévention des inondations. Cette compétence est exercée en partenariat avec le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) et prend en compte toute la problématique des cours d'eau. Ces actions se concrétisent essentiellement sur les bassins sud carcassonnais, identifiés comme zones à risque par le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). L'Agglo s'occupe notamment de la ripisylve afin de maintenir les berges des cours d'eau et suit l'actualisation du plan pluriannuel de gestion des bassins versants de façon à maintenir un équilibre écologique et lutter efficacement contre les inondations. En parallèle, la collectivité veille à limiter l'extension de l'urbanisation dans les zones à aléas forts.

Une offre de transport pour l'ensemble de nos populations

Autorité organisatrice, Carcassonne Agglo a confié, en janvier 2016, l'exploitation de ses réseaux de transport à la Régie des Transports Carcassonne Agglo (EPIC, Établissement Public Industriel et Commercial). Elle gère les transports urbains, interurbains et scolaires. Mais aussi, le transport à la demande (TAD), la navette aéroport, le transport de Personnes à Mobilité Réduite, le service des Toucs (véhicule non polluant) et le Petit train en saison. Près de 2,3 millions d'usagers dont 4 500 scolaires, fréquentent les 13 lignes de bus (40 véhicules, 387 points d'arrêts). **Pour répondre aux attentes des usagers et offrir un service plus lisible, efficient et équitable, le fonctionnement de la régie va être révisé et l'exploitation modernisée avec la mise en place du SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs).** L'offre de transport sera mieux structurée suite à la révision du schéma de déplacement urbain, visant à assurer un maillage du territoire. Le TAD va être étendu pour que la mobilité ne soit plus un frein aux populations les plus rurales. Des investissements seront engagés pour renouveler progressivement le parc de véhicules. Pour limiter l'afflux de véhicules, 81% de la



population active se déplaçant en voiture sur le territoire, **l'Agglo va développer le co-voiturage en créant des parcs de stationnement et un service internet dédié.** Les déplacements doux seront privilégiés par la création de liaisons pour vélos et piétons reliant les communes aux équipements de proximité.

“ Répondre aux attentes des usagers et offrir un service plus lisible, efficient et équitable.

Les déchets : un enjeu majeur pour demain

Carcassonne Agglo a choisi de confier au Covaldem 11, syndicat mixte, la mission de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire, représentant une participation financière de 14,1 M€ en 2016. Covaldem 11, intervient plus généralement sur l'Aude (sauf sur le Grand Narbonne, 66 000 t d'ordures ménagères, 10 200 t de recyclables secs, 6 300 t de verre et 1 800 t de cartons). Il a délégué à Suez (Sita Sud) cette mission de service public auprès des particuliers et des entreprises du territoire de l'agglomération. **Dans le cadre du projet de territoire, l'Agglo va accompagner le Covaldem 11 dans ses actions visant à favoriser les gestes écocitoyens, la démarche du recyclage et dans la mise en œuvre d'une recyclerie.** Par ailleurs, la collectivité très active dans la valorisation de ses paysages entend requalifier les anciennes décharges.

MON2020

Les 4 grands défis pour l'avenir

MON2020 :

Pour accroître les ressources économiques du territoire

1

MON2020 :

Pour vivre solidaires

2

MON2020 :

Pour préserver l'environnement et faciliter les déplacements

3

MON2020 :

pour favoriser la démocratie participative

4



Renforcer les échanges et l'information

Dès son élaboration, le projet de territoire s'est construit sur la base d'échanges et de concertation entre les Élus, les agents, les DGS, les secrétaires de mairies, mais aussi la population et les acteurs socio-économiques. **La mise en œuvre du projet de territoire va s'appuyer sur plusieurs supports d'information pour faciliter le suivi et les avancées des actions communautaires par tous.** L'information sera diffusée dans la nouvelle formule de l'Agglo-MAG, qui devient un bimensuel de 8 pages imprimées sur du papier recyclé, mais aussi à travers des articles de presse... **Carcassonne Agglo va se doter d'un nouveau site internet plus ergonomique qui propose du contenu informatif et des services dématérialisés.** Pour aider l'ensemble des agents à s'approprier la nouvelle organisation et le projet de territoire, un site intranet sera réalisé. Afin d'avoir une vision d'ensemble et de proximité, les DGS et les secrétaires de mairies auront des échanges réguliers.



Favoriser la mutualisation

Carcassonne Agglo s'est construite autour de **compétences obligatoires** (économie, aménagement et équilibre social de l'habitat), de **compétences optionnelles** (eau et assainissement, équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire, solidarité et action sociale) et de **compétences facultatives** (ruralité, viticulture, agriculture,

développement touristique, Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications, prévention des Inondations et des risques majeurs, mise en valeur des Espaces Naturels) afin de garantir et d'offrir à la population les services attendus. Pour autant, la mise en œuvre des compétences et la conduite du projet de territoire s'opèrent dans un contexte budgétaire contraint qui appelle la réalisation d'un schéma de mutualisation interservices. **La cellule ADS illustre parfaitement cette démarche de progrès en proposant aux communes un appui technique**

“ Faciliter le suivi et les avancées des actions communautaires par tous.

dans le domaine de l'urbanisme qui assure in fine la qualité de service attendue par les concitoyens et les porteurs de projets.

Favoriser la participation citoyenne

“ Construire avec elle un véritable projet pour les quartiers prioritaires.

Même si Carcassonne Agglo est une agglomération de grande taille avec un périmètre porté à 82 communes au 1^{er} janvier 2017, son Président Régis Banquet veut changer les pratiques de la collectivité, à travers une gouvernance renouvelée, qui place le citoyen et le territoire au cœur des préoccupations des politiques publiques. Selon lui, *“laisser une large part à la participation citoyenne est une source de plus-value dans la mise en œuvre de politiques efficaces.”* C'est dans cette démarche fédératrice et partagée qu'a été porté le projet de territoire. Les pratiques et la gestion de la collectivité ont évolué et reposent sur

l'écoute, la transparence, la proximité, le réalisme budgétaire, et la concertation. Ainsi trois instances de concertations et d'échanges ont été mises en place afin d'enrichir le processus de décision. Les conseils de territoire, abordent les problématiques propres au territoire, et émettent des avis et des sollicitations qui sont transmis aux instances communautaires. Ils constituent un lieu où l'Agglo rend compte de ses décisions et des politiques insufflées et où les Élus communaux peuvent proposer certaines réflexions. Le conseil de développement, est une instance de consul-



tation sur le projet de territoire, les projets de prospective et de planification. **Il permet aux citoyens de se faire entendre par le biais des divers représentants qui y siègent.** Enfin, dans le cadre de la politique de la Ville, ce sont cinq conseils citoyens qui ont été créés pour favoriser plus largement les échanges avec la population et construire avec elle un véritable projet pour les quartiers prioritaires.







SIÈGE ADMINISTRATIF

1, rue Pierre Germain
11890 CARCASSONNE Cedex 9
Tél. : 04 68 10 56 00

+ d'infos www.carcassonne-agglo.fr